



LA VILLE DE SERRIS (77) recrute **DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS – (H/F)**

Poste à temps complet annualisé
A pourvoir dès que possible

Située à proximité des Parcs Disney à Marne la vallée, Serris est une ville jeune et dynamique de près de 10 000 habitants, connaissant un fort développement économique et démographique. Desservie par l'autoroute A4, la ville est facilement accessible depuis le RER A.

Nous recherchons un(e) responsable pour un centre de Loisirs pour mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique de la Commune.

Missions :

Sous la responsabilité directe du chef du Service Enfance et affaires scolaires, vous assurez les missions suivantes :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Encadrer l'équipe d'animateurs (10 personnes) : recrutement, suivi et contrôle du travail, animation de réunion, gestion des conflits, administratif RH...
- Concevoir, rédiger et mettre en œuvre le projet pédagogique, en conformité avec le projet éducatif de la commune, avec la participation de l'équipe d'animation
- Coordonner la mise en place des activités périscolaires et extrascolaires
- Accueillir les différents publics, créer des relations de confiance avec l'enfant et sa famille
- Etre un relais des institutions (ASE, DDCS...)
- Développer les partenariats : Entretien du réseau interne avec un rôle moteur auprès des Co éducateurs (Atsem, école, parents d'élèves et autres structures de loisirs) ; Développement du réseau externe en tant que représentant de la ville (Associations, ASE, MDS, IME, Sessad, ...)
- Garantir l'entretien de la structure d'accueil de loisirs et de la bonne tenue des espaces et matériels
- Assurer le suivi budgétaire de sa structure (application des procédures, contrôle et relations avec le service Finances)
- Contrôler et mettre en application les réglementations autour de l'enfant (normes Cohésion sociale, code civil, action sociale et familiale...) ainsi que les normes d'hygiène et de sécurité (évacuation incendie, registre de sécurité, normes PPMS...)
- Participer au collectif de travail, aux projets transverse, aux manifestations de l'Enfance.

Profil :

- BPJEPS ou concours d'animateurs (B) + 3 ans d'expériences
- Connaissances du développement de l'enfant
- Connaissances des réglementations
- Capacité à fédérer et encadrer une équipe, à gérer les conflits, conduire de réunions,
- Capacité d'organisation
- Maîtrise du pack office et aisance avec les outils bureautiques

Contraintes : Annualisation + Permanences

Statut : Contractuel (CDD 1 an renouvelable) ou Titulaire relevant du Cadre d'emploi d'animateur (B) ou Titulaire adjoint d'animation ayant le BPJEPS.

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire

Date limite de candidature : 30/11/2020.

Pour répondre à cette offre :

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire de Serris, par mail à : recrutement@serris.fr